Poigny-la-Forêt
11 rue de la Butte du Moulin (78125)
Tél 01.34.84.74.51
bibliotheque@poigny78.fr

Règlement complet

"Grand quiz tintinesque"

La bibliothèque municipale de Poigny-la-Forêt
vous invite à participer à un jeu-concours gratuit
du **samedi 5 septembre 2026** au **samedi 27 février 2027**
(à raison d'une épreuve par semaine)

Annonce des résultats :

mi-mars 2027 à la Bibliothèque de Poigny-la-Forêt.

a) CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à tous, petits et grands, il a pour thème les aventures de Tintin et vous fera (re)découvrir les personnages créés par Hergé. La participation à tout ou partie de ce grand quiz se fera **par équipe** *(même nom et/ou même adresse postale)* car les épreuves feront appel aux compétences et au savoir de tous, petits et grands !

La participation à ce concours exclut toute participation au même jeu organisé dans d'autres communes.

Les membres du jury, la responsable de la médiathèque et leurs familles ne pourront pas participer.

b) COMMENT PARTICIPER ?

Le jeu-concours est ouvert du **samedi 05/09/2026 au samedi 27/02/2027** à raison d'une épreuve par semaine.

Un simple mail envoyé à quizpoignylaforet@gmail.com avec nom d'équipe accompagné des prénoms, noms de famille et adresses postales de tous les membres de l'équipe suffit pour l'inscription.

c) LE JURY

Il sera constitué de bénévoles et de la bibliothécaire de Poigny-la-Forêt qui enregistreront les participants, corrigeront les réponses reçues et compileront l'ensemble des résultats obtenus.

d) MODALITÉS DU JEU-CONCOURS

Le jeu-concours comporte **28 épreuves variées** et de différents niveaux (enfant/ado-adulte/expert) qui vous occuperont quelques minutes, heures voire jours et nuits pour les plus accros d'entre vous !

Pendant toute la durée du jeu-concours, les albums de Tintin disponibles à la bibliothèque seront à consulter uniquement sur place. **Aucun emprunt de ces bandes-dessinées ne sera autorisé à partir de fin juin 2026 jusqu'à la fin du quiz (mi-mars 2027)**

Chaque épreuve sera affichée dans l'enceinte et sur la porte d'entrée de la bibliothèque, **chaque samedi 10h30** à partir du 5 septembre.

Et chaque samedi matin suivant, La solution sera visible au même endroit, accompagnée de l'épreuve hebdomadaire.

Afin de respecter les exigences de Tintinimaginatio, société détentrice des droits de l'œuvre d'Hergé qui a l'amabilité d'autoriser l'utilisation du thème de Tintin dans le cadre de ce quiz, **aucun envoi d'épreuve ne sera possible par e-mail et il ne sera pas téléchargeable sur le site internet de la bibliothèque organisatrice.**

Les réponses avec indication du nom d'équipe/famille devront être déposées soit dans la boîte aux lettres de la mairie de Poigny-la-Forêt ou envoyées à quizpoignylaforet@gmail.com **avant 10h30 chaque samedi** *(sauf cas particulier des vacances scolaires).*

Les réponses déposées ou envoyées après l'affichage de la solution ne seront donc évidemment pas recevables.

Cas particulier des vacances scolaires :

Afin de permettre la participation du plus grand nombre, plusieurs épreuves seront regroupées et affichées en même temps, le mercredi avant les vacances scolaires et le resteront le temps des vacances. Les solutions seront proposées le dernier samedi des vacances scolaires, avec l'épreuve suivante.

Au-delà de la période des vacances scolaires, le grand quiz tintinesque reprendra le rythme d'une épreuve par semaine.

Des supports papier seront disponibles aux heures d'ouverture de la bibliothèque lorsque les réponses le nécessiteront. Vous pourrez alors, soit déposer une réponse, et une seule par équipe, avec indication du nom d'équipe/famille, dans la boîte aux lettres de la mairie de Poigny-la-Forêt, soit envoyer votre réponse scannée, et une seule par équipe, à quizpoignylaforet@gmail.com **avant 10h30 chaque samedi** *(sauf cas particulier des vacances scolaires).*

Si aucun support papier ne sera proposé *(exemple de l'épreuve N°1)* et il vous faudra privilégier l'envoi de vos réponses par un simple mail, avec indication du nom d'équipe/famille à quizpoignylaforet@gmail.com

e) CLASSEMENT

Chaque épreuve dispose d'une grille de cotation à disposition du seul jury. Le score de chaque équipe participante est calculé sur la base du cumul du nombre de points acquis.

Les résultats compilés seront disponibles régulièrement sur le site de la bibliothèque sur https://cheminlisant.opac-x.net/Poigny%20la%20Foret

f) PROCLAMATION DES RÉSULTATS

Les gagnants seront informés par mail dans la semaine suivant l'annonce des résultats.

g) DONNÉES PERSONNELLES

Les informations collectées *(nom, prénom, adresses mail et postale)* sont nécessaires à la gestion du jeu-concours et seront enregistrées dans un fichier informatique mis en place par la bibliothécaire de Poigny la Forêt. Les données personnelles de tous les participants (nom, prénom et photos prises lors de la proclamation des résultats) pourront être utilisées à des fins de communication sur les activités de la bibliothèque de Poigny-la-Forêt.

Ce fichier ne sera pas communiqué en dehors des membres du jury.

Ces données ne seront conservées que pendant la durée du Grand Quiz et seront détruites à l'issue.

Conformément au RGPD, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données en contactant *bibliotheque@poigny78.fr.* Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

h) RESPONSABILITÉ

Les organisateurs se réservent le droit de modifier, reporter, raccourcir ou annuler le jeu-concours ou une partie de celui-ci si les circonstances l'exigent.

Les organisateurs ne sauraient être tenus responsables d'éventuels dysfonctionnements techniques de messagerie ou de tout autre incident indépendant de leur volonté.

Les organisateurs sont libérés de toute responsabilité en cas de force majeure affectant le déroulement du concours.

i) ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

La participation au jeu-concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement, sans réserve.

Ce règlement est disponible sur le site de la bibliothèque https://cheminlisant.opac-x.net/Poigny%20la%20Foret